Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260327-2026_20-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

Arrondissement de Saint-Brieuc

Commune de SAINT-DONAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 2026-20

L'an deux mil vingt-six le vingt-sept mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Michel PETRA, Maire.

Présents : MM Michel PETRA Michel, Marie-Annick GÉLIN, ~~Laurent CARRÉ~~, Caroline KOENIG, Johan BERTRAND, Gilles NICOL, Sandrine DAMANY, Isabelle LE CARDINAL, Julien MEHEUST, Anthony LE COCGUEN, Sandra LE VACON, ~~Marine CARDINAL~~, Pierre-Emmanuel VILLA, Séverine PALLU, Fabienne LE FOLL.

Absents excusés :

Marine CARDINAL qui a donné procuration à Isabelle LE CARDINAL
Laurent CARRÉ qui a donné procuration à Sandrine DAMANY

Secrétaire de séance : Marie-Annick GÉLIN

Nombre de présents : 13 **Nombre de votants** : 15

Nota : Le Maire certifie que la convocation a été faite le 23 mars 2026

2026-20 : DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT SIVAP

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les élections municipales en date du 15 mars 2026,
Vu l'installation du conseil municipal en date du 20 mars 2026,
Considérant qu'il convient de procéder à la désignation des délégués de la commune au sein des organismes extérieurs, et notamment du SIVAP de QUINTIN, pour la durée du mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** pour la durée de la mandature les délégués titulaires et suppléants au SIVAP de Quintin comme suit :
  - **Titulaires :** Michel PETRA et Laurent CARRÉ

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260327-2026_20-DE

- **Suppléants :** Johan BERTRAND et Pierre-Emmanuel VILLA

- **PREND ACTE** de l'adhésion de la commune avec le SIVAP de Quintin,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à compléter la feuille annexe pour le SIVAP et à signer tous documents nécessaires relatifs à l'adhésion.

La secrétaire de séance,
Marie-Annick GÉLIN

Le Maire,
Michel PETRA